



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. :

Objet : Dossier de déclaration concernant la construction
d'un ouvrage d'assainissement collectif du village
de Kerling-les-Sierck – Filtre planté
Accord avant le délai de 2 mois
PJ Fiche de renseignement descriptive du IOTA

SIAKOHM

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de
Koenigsmacker, Oudrenne, Hunting et Malling
BP 90009

57970 - KOENIGSMACKER

Metz, le 30 août 2013

Monsieur le Président,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

> Ouvrages d'assainissement collectif du village de Kerling-les-Sierck

pour lequel un accusé de réception vous a été délivré en date du 1er mars 2013, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

JE vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le récépissé de déclaration correspondant.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de KERLING-LES-SIERCK où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

SEPAAM

AERM – Sandrine GRAFF

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER